

Cycle de spécialisation « Direction d'orchestre »

Ouvert aux étudiants français et étrangers pouvant justifier d'un niveau licence ou master dans la discipline présentée, sans limite d'âge.

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier* du groupe et lettre de motivation adressés à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- Mise en loge de 2 heures comportant deux épreuves :
 - 1) harmonisation d'une mélodie (style baroque - classique) ;
 - 2) orchestration d'un extrait ;
- Épreuve de direction (avec piano) d'une pièce imposée, affichée 15 jours avant la date de l'examen
- Entretien avec le jury portant sur le parcours et la motivation du candidat.

** Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.*

Durée des études

- De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre*)
- Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie.

À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé d'un semestre maximum.

** 1^{er} semestre : octobre à février ; 2^e semestre : mars à juin*

Objectifs et contenus

L'objectif de ce cursus est de découvrir ou approfondir le répertoire pour orchestre ou ensembles instrumentaux du XVIII^e siècle au XXI^e siècle, sous les formes les plus diverses.

Les cours seront assurés par les professeurs de direction d'orchestre.

Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un programme de 30 min. donné sous forme de concert.

En outre, les élèves rédigeront le programme du concert en précisant notamment en quoi celui-ci a un rapport avec l'objectif annoncé à l'entrée dans ce cycle.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc).

Intitulé : **Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg (Direction d'Orchestre).**

Tarif

Les tarifs sont indiqués sur le site internet du Conservatoire. Ils sont réactualisés chaque année au mois de juillet.

Le non paiement des droits d'inscription peut entraîner la radiation. En cas de difficulté, contacter la direction.